

L'ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS / GARANTIE LOYERS IMPAYÉES (GLI)

Cerner et valoriser l'assurance la GLI auprès des clients

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DOMMAGES

CODE : AAD31

Objectifs de la formation

Cerner les conditions de souscription et garanties du contrat GLI pour le proposer à la vente

Identifier les étapes de la procédure de recouvrement des loyers et en mesurer les impacts

Gérer les sinistres relevant des garanties de ce contrat

Parmi nos formateurs

- MINE Marie-Noëlle
Consultante formatrice,

Public concernés

- Responsables commerciaux ; Inspecteurs ; Courtiers et agents en assurance ; Chargés et conseillers de clientèle

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La Garantie Loyer Impayé (GLI), produit niche souscrit par les bailleurs pour se protéger d'éventuels impayés de la part du locataire bénéficiant actuellement d'un contexte favorable (croissance du marché locatif, évolution de la réglementation) et présente plusieurs points d'intérêt pour les assureurs : opportunité de diversification du portefeuille, protection financière et fidélisation, innovation. Dans cette formation, les assureurs pourront cerner l'intérêt d'une telle garantie pour valoriser leur service et expliquer son intérêt au client.

Appréhender la procédure de recouvrement des loyers et l'expulsion du locataire

Cerner les modalités de la phase amiable pour tenter de résoudre le litige avec le locataire

Distinguer les étapes de la phase contentieuse

Disposer d'une méthode pour recouvrer les loyers impayés par le biais d'une injonction de payer ou d'une assignation

Cerner les conditions et les effets de la résiliation du contrat de bail pour faute du locataire

Identifier la procédure d'expulsion du locataire et ses limites légales

EXERCICE Exercices / Évaluations

ATELIER Quiz interactif | Phase contentieuse

Cerner les dispositifs pour la protection du bailleur

Expliquer les dispositifs existants ou ayant existé pour garantir les loyers impayés et leur champ d'application

- Définir la caution solidaire et ses modalités de mise en œuvre
 - Comparer les dispositifs GRL et GUL et leurs avantages et inconvénients
 - Présenter la garantie VISALE et ses conditions d'éligibilité
 - Résumer le contrat GLI et ses garanties et exclusions
-

EXERCICE Exercices / Évaluations

ATELIER QCM | La caution solidaire et ses modalités de mise en œuvre

ATELIER Analyse de document | Le contrat GLI et ses garanties et exclusions

Examiner le contrat GLI : souscription, garanties, exclusions, gestion de sinistres

Définir les conditions de souscription d'un contrat de GLI en fonction du risque, du niveau de garantie, du montant du loyer, du taux d'effort et des justificatifs requis

Analyser les garanties et exclusions du contrat de GLI et leurs conséquences pour le bailleur et le locataire

- Distinguer les garanties de base du contrat de GLI : loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique
 - Identifier les garanties optionnelles du contrat de GLI et leurs conditions de mise en œuvre : vacances locatives, copropriétaire bailleur
-

Gérer un sinistre GLI en respectant les procédures de déclaration et les modalités de prise en charge

- Cerner les délais de déclaration du sinistre et les pièces justificatives à fournir
 - Calculer l'indemnisation du sinistre et les franchises applicables
-

EXERCICE Exercices / Évaluations

Dates

Paris	Classe virtuelle
07/06/2024	07/06/2024
24/09/2024	24/09/2024
19/11/2024	19/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.